



COMPO EXPERT

EXPERTS  
FOR GROWTH\*

Fongicide

# Alliage®

Fongicide préventif contre les maladies du rosier,  
des cultures florales, des arbres et arbustes d'ornement

## → Propriétés

Alliage® est un fongicide à action préventive et anti-sporulante. Sa matière active originale, le krésoxim-méthyl, de la famille des strobilurines, assure une protection longue durée et favorise la couleur verte du feuillage.

*Conditionnement : Boîte de 200 g avec sécuridose  
Boîte de 30 g (10 sachets de 3 g)*



Cultivons les bonnes  
habitudes



## → Domaine d'application

### Sur rosiers et cultures florales diverses

**Alliage®** est destiné à lutter de façon préventive principalement contre l'oïdium (*Sphaerotheca pannosa* var. *rosae*). Il possède aussi un effet sur la maladie des taches noires (*Marssonina rosae*) et sur la rouille.

Il présente un haut niveau d'efficacité sur la rouille blanche du chrysanthème.

**Alliage®** est utilisable sur rosiers de plein air (massifs) ou de production (en pépinières ou sous serres).

### Sur arbres et arbustes d'ornement

**Alliage®** est destiné à lutter préventivement contre l'oïdium et les maladies diverses. Ne jamais dépasser 2 traitements par cycle de végétation.

## → Propriétés

Le krésoxim-méthyl, matière active d' **Alliage®**, appartient à la famille des strobilurines.

**Alliage®** est un fongicide à action préventive et anti-sporulante.

**Appliqué avant la contamination**, il inhibe la germination des spores et des conidies.

**Appliqué après la contamination**, il empêche l'émission des spores par le champignon.

Son utilisation assure une protection longue durée. Cette efficacité est due à ses propriétés fongicides mais aussi à une bonne résistance à la pluie (jusqu'à 40 mm d'eau).

**Alliage®** est efficace même à basse température.

**Alliage®** ne tache pas le feuillage et favorise sa couleur verte : « effet vert » dû à l'amélioration physiologique de la plante (caractéristiques des strobilurines).

## → Mode et dose d'emploi

### • Dose d'emploi :

Dose de bouillie : rosiers et chrysanthèmes : 1 000 L de bouillie/ha.

Arbres et arbustes d'ornement : adapté au volume de végétation.

Dose pour 100 litres d'eau	Rouille blanche	Oïdium	Maladies diverses
Arbres et arbustes d'ornement		0,03 Kg/hL	0,02 Kg/hL
Rosiers		0,3 Kg/ha	
Cultures florales		0,03 Kg/hL	
Chrysanthèmes	0,03 Kg/hL		

**COMPO France S.A.S. - Division COMPO EXPERT**  
49, avenue Georges Pompidou  
92593 Levallois-Perret Cedex  
Tél. : 01 49 64 59 78 - Fax : 01 49 64 59 90  
www.compo-expert.fr

  
imprimé sur  
papier recyclé

- Avec la boîte de 200 g, la dose d' **Alliage®** pour 15 litres d'eau (soit 45 g) correspond à la quantité contenue dans une graduation pleine de la sécuridose.
- Avec la boîte de 10 sachets, la dose d' **Alliage®** pour 10 litres d'eau (soit 3 g) correspond à la quantité contenue dans un sachet.

### • Mode d'emploi

**Alliage®** s'utilise en pulvérisation avant ou dès le début des premiers symptômes.

**Alliage®** s'applique de préférence en 1 séquence de maximum 2 traitements. Il convient ensuite d'utiliser des fongicides à mode d'action différent tel que **Mehltaumittel®**.

Pour visualiser le traitement, ajouter **COMPO Bleu Liquide** ou **COMPO Bleu Poudre** à la bouillie.

## → Compatibilité

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

## → Périodes d'utilisation

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
		Recommandé	Possible								

## → Recommandations d'emploi

- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage pendant la préparation de la bouillie et en cours d'application.
- Ne pas traiter dans le vent
- Délai de rentrée dans la culture : 6 h après traitement. En espaces verts, se référer à l'Arrêté lieux publics du 27 juin 2011.
- Respecter une ZNT de 5 m par rapport aux points d'eau.

Nos fiches de données de sécurité sont disponibles sur : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

## → Composition

50% de krésoxim-méthyl

Sous forme de granulés dispersables (WG)

AMM n° 9600398.

Xn-Nocif. Respecter les précautions d'emploi. N-Dangereux pour l'environnement.

Détenteur de l'AMM : BASF Agro

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette

NB : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite.

### IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine. COMPO France ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non autorisée de cette dernière.

